



Mardi 19 juin 2018

PRÉSENTATION DU NOUVEAU TOPOGUIDES® LA CHARENTE-MARITIME ... À PIED

À l'occasion de la nouvelle édition du TopoGuides® Promenades et Randonnées de Charente-Maritime, le Département de la Charente-Maritime, La Fédération Française de Randonnée et le Comité Départemental de Randonnée pédestre organisent une "promenade Presse" sur le tronçon du PR N°5 à Nieul-sur-Mer afin de découvrir le site des Falaises du Pertuis Breton.

La "mini balade" se déroule sur un cheminement aménagé pour les piétons et les cyclistes au cœur d'un Espace Naturel Sensible Départemental, bénéficiant d'une gestion durable dans le respect de la typologie des sols, des espèces floristiques et faunistiques locales.

Depuis plus de 20 ans, le Département de la Charente-Maritime est engagé d'une part dans une politique ambitieuse et dynamique de **randonnée cyclable et pédestre** permettant de mailler l'ensemble de son territoire, de valoriser les **modes doux de déplacement** et de développer son **attractivité touristique** et d'autre part de valoriser un ensemble de sites dont il est propriétaire au titre de la **politique des Espaces Naturels Sensibles** (politiques et compétences départementales obligatoires).



PLUS DE 4 500 KM DE CHEMINEMENTS PÉDESTRES EN CHARENTE-MARITIME

Le Département de la Charente-Maritime est engagé depuis plus de 20 ans dans une politique ambitieuse de randonnée cyclable et pédestre qui maille l'ensemble de son territoire, permettant ainsi de valoriser les modes doux de déplacement et de développer son attractivité touristique. Face au succès de cette dynamique et pour anticiper l'avenir, **un Schéma départemental des Véloroutes Voies Vertes et Randonnée a été élaboré** en partenariat avec les Intercommunalités et les Comités départementaux de Randonnée Cyclotourisme et Pédestre. Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dont il a la compétence, le Département met en place un réseau cohérent d'itinéraires et de circuits pédestres sur l'ensemble de son territoire.

LES SEPT PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

- Finaliser les grands itinéraires (*GR[®], Saint Jacques de Compostelle*).
- Constituer un réseau de boucles locales en partenariat avec les Intercommunalités.
- Préciser la gouvernance et le cadre de cette politique départementale de cheminements doux.
- Accélérer la sauvegarde des chemins ruraux à travers le PDIPR.
- Favoriser et valoriser l'inter-modalité.
- Mettre en place des outils d'évaluation de la politique.
- Concevoir une communication départementale pédestre.

Le budget dédié à cette politique s'élève à 1,4 Millions€ par an pendant 10 ans pour accompagner les objectifs précisés par le Schéma départemental.



LA CHARENTE-MARITIME, UN CARREFOUR DE L'ITINÉRANCE

Le Département de la Charente-Maritime compte 5 itinéraires de Grande Randonnée GR®.

- **Le GR®36** de Ouistreham (Calvados) à Bourg-Madame (Pyrénées-Orientales) 1100 km au total.
- **Le GR®360** Tour de Saintonge, 450 km en Charente-Maritime.
- **Le GR®4** de Grasse (Alpes-Maritimes) à Royan (Charente-Maritime) 1470 km au total.
- **Le GR®655** support du chemin de Saint Jacques de Compostelle, la via Turonensis (ou voie de Tours), 915 km au total.

Les 2 voies secondaires, l'une venant de Bretagne et l'autre maritime seront homologuées.

- **Le GR®8**, poursuite de l'itinéraire d'intérêt européen de l'Estonie au Portugal E®9 sera mis en place.

Ce sont au total 950 km d'itinéraires de Grande Randonnée qui jalonnent notre Département.

UNE OFFRE RICHE EN SENTIERS DE RANDONNÉE, DES BÉNÉVOLES MOTIVÉS

350 circuits Promenades et Randonnées PR® sont balisés par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre en lien avec les collectivités locales, soit un réseau de 3500 km.

Ils sont promus dans un topoguide national édité par la Fédération Française de Randonnée, et dans 9 topoguides locaux édités par le Comité Départemental et commercialisés dans les librairies du Département. **Le TopoGuides® national "La Charente-Maritime... à pied" réédité pour la troisième fois par la Fédération Française de Randonnée propose les 37 circuits les plus représentatifs des paysages et des patrimoines du département.**

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre compte 35 clubs de randonneurs, 2 723 licenciés, 138 baliseurs et 4 400 km d'itinéraires en gestion. **Cette nouvelle édition a nécessité un travail partenarial de longue haleine entre le Département et le comité départemental pour homologuer et inscrire au PDIPR les 37 circuits.**



COUVERTURES DES TOPOGUIDES LOCAUX



DES PROJETS POUR DYNAMISER LA PRATIQUE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Fort de son partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Charente-Maritime et de ses bénévoles, le Département mène une politique dynamique de développement de la pratique de la randonnée pédestre. Un contrat d'objectifs sur 3 années est en cours avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (10 000 € par an).

Le Département a pour ambition de créer un maillage du territoire autour des grands itinéraires (GR®) en créant 2 boucles locales pédestres par intercommunalités (3 pour les îles) afin de développer l'itinérance et la découverte du patrimoine et du terroir de la Charente-Maritime. Le Département favorise le développement de la pratique de la randonnée avec pour principaux objectifs :

- 1- Offrir et encourager une mobilité respectueuse de l'environnement permettant de réduire l'impact des gaz à effets de serre.
- 2- Améliorer le cadre de vie des Charentais-Maritimes en maintenant un réservoir de chemins ruraux et en favorisant les haies et la biodiversité le long des chemins.
- 3- Accompagner une filière touristique au service du développement économique des territoires en structurant l'accueil des randonneurs itinérants et des services associés.

CHIFFRES CLÉS ET ATOUTS DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

La randonnée en France, un sport qui marche !

- La marche fait partie des sports préférés des Français. 18 millions de randonneurs arpentent les sentiers de randonnée.
- 1,1 millions de français pratiquent l'itinérance.
- Dépense moyenne d'un randonneur itinérant => 50 € par jour.
- 242 500 licenciés à la FF Randonnée répartis dans 3 500 clubs (chiffre en constante augmentation depuis 6 ans).
- 20 000 bénévoles.
- 65 000 km de sentiers de Grande Randonnée.
- 115 000 km d'itinéraires de Promenade et Randonnée.
- 240 topoguides sont édités.

Que des atouts !

De nombreuses randonnées sont organisées tous les week-ends d'avril à octobre permettant ainsi le prolongement de cette activité sur les ailes de saison.

Le matériel de randonnée présente un chiffre d'affaires annuel de 600 millions d'euros en France. L'offre en produits de randonnée ne cesse de s'accroître, développant ainsi les emplois directs et indirects.

Et c'est bon pour la santé !

Une activité douce en plein-air => amélioration du sentiment de bien-être.

Recommandée par les médecins car contribue à la réduction des risques de maladies.

Lutte contre la sédentarité et reconnue pour contribuer à l'amélioration de la santé publique.

